

E 2001 (C) 2/38

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. Wagnière,
au Chef du Département politique, G. Motta*¹

L

Rome, 3 novembre 1930

En vous confirmant ma lettre du 28 octobre², concernant le procès *Bassanesi*³, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que le Comte Sforza, ancien Ministre des Affaires Etrangères, a annoncé sa participation au procès en qualité

1. *Remarque marginale de Motta*: M. Häberlin et moi, nous avons discuté de la question; nous estimons que l'*Autorité politique* n'a pas à intervenir dans une affaire qui ne concerne directement que le Tribunal.

Le milieu de Lugano est un milieu préférable à celui de Bellinzone; il n'était pas possible de faire à Lausanne un procès qui se déroulera entièrement *en italien*. *Non!*

2. *Non reproduit*.

3. *Cf. n° 32*.

5 NOVEMBRE 1930

113

de témoin de l'accusé Tarchini⁴, et qu'en même temps Filippo Turati déposera en faveur de Rosselli⁵, l'un des organisateurs du raid de l'aviateur italien.

Avec Sforza, Turati et Moro-Giafferi ce procès prendra une envergure oratoire considérable. Ce sera de nouveau, comme dans le procès de Bruxelles⁶, le procès du fascisme, mais avec des orateurs infiniment supérieurs et dans un milieu beaucoup plus agité, aux portes de Milan.

Dans ces conditions, je prends la liberté de vous demander s'il n'y aurait vraiment pas moyen pour le Tribunal Fédéral de fixer les débats à Lausanne, comme cela paraîtrait naturel. Je sais combien toute intervention de l'autorité politique dans les affaires judiciaires est contraire à nos traditions et à nos mœurs. Néanmoins, vu la portée politique de cette affaire, il paraît admissible que l'autorité politique se préoccupe des répercussions qu'elle peut avoir dans ce domaine⁷.

4. *Il faut lire: Tarchiani. A. Tarchiani, journaliste, antifasciste, co-fondateur du mouvement «Giustizia e Libertà». Un des organisateurs du vol de Bassanesi, avec C. Rosselli.*

5. *C. Rosselli, antifasciste, un des fondateurs du mouvement «Giustizia e Libertà».*

6. *Intenté en octobre 1930, contre le jeune antifasciste italien F. De Rosa, qui une année auparavant, à Bruxelles, avait commis un attentat contre le prince héritier d'Italie, Umberto.*

7. *La réponse de Motta du 6 novembre suivant, reprend, en les développant, les arguments exposés dans sa remarque citée ci-dessus (E 2001 (C) 2/38).*